

DIRECTEUR OU DIRECTRICE ADJOINT DE SEGPA

Type d'emploi : Ce poste est réservé en priorité aux enseignants titulaires du DDEEAS (diplôme de directeur d'établissements d'enseignement adapté ou spécialisé)

Ensuite, peuvent postuler les enseignants titulaires du CAPA-SH option F ou exerçant en SEGPA.

Lieu d'exercice : SEGPA du collège des Baous à Saint-Jeannet
SEGPA du collège St Exupéry à Saint-Laurent du Var

Date de prise de fonction : Septembre 2017

Conditions de nomination : nomination à titre définitif (sous réserve de détention du titre requis).

Cadre réglementaire : décret 81-482 du 8 mai 1981

Cadre de fonctionnement : Le Directeur de SEGPA est placé sous la responsabilité administrative du Principal du collège et sous la responsabilité pédagogique de l'Inspecteur en charge de l'Adaptation Scolaire et des élèves en situation d'Handicap.

Description des missions :

Les missions spécifiques

- Coordonne les actions de l'ensemble de l'équipe pédagogique de la SEGPA
- Organiser et animer des réunions de synthèse et de coordination
- Assurer le suivi des élèves de la SEGPA : évolution cognitive ; suivi des projets personnalisés et d'orientation ; organisation et planification des stages en milieu professionnel, conduite et transmission des bilans annuels.
- Mettre en place des actions spécifiques de suivi de l'absentéisme et de prévention du décrochage scolaire

Les domaines d'activités :

- Domaine pédagogique : management d'une équipe pluridisciplinaire à partir des orientations nationales et académiques
- Domaine de l'administration et de la gestion de la SEGPA en fonction des moyens alloués

Les objectifs poursuivis :

Ceux de la SEGPA, au projet d'établissement et du contrat d'objectifs

Compétences et qualités requises :

- Maîtrise des techniques d'animation et de conduite de réunion
- Maîtrise des TUIC
- Aptitude à la communication à l'écoute
- Capacité à gérer des situations complexes,
- Capacités à travailler au sein d'une équipe de direction élargie (Principal, Principal adjoint, CPE, Gestionnaire...)
- Capacités à animer une équipe d'enseignants pluri-catégorielle (PE, PLP...)
- Capacités à mobiliser une équipe et à fédérer des initiatives
- Engagement, disponibilité et qualités de rigueur
- Bonne connaissance du fonctionnement d'un établissement scolaire et de ses partenaires ainsi que de l'ASH
- Exigeant en termes d'éthique professionnelle

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste: Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription ASH : 04.93.72.63.41 (ien-06.ash@ac-nice.fr)

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur l'Inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription ASH (ien-06.ash@ac-nice.fr) et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.